

COMMUNE DE LYS ST GEORGES

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU 12 JUIN 2024

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 10
Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 7 + 3 procurations

Le douze juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-SAINT-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur Olivier MICHOT, Maire, dans la salle de conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 5 juin 2024.

Etaient présents : Olivier MICHOT, Aimé MONJOIN, Marie-Claire BESNIER, Olivier MARTINET, Béatrice CHENET, Michaël BLANCHARD, Pascal BALLEREAU.

Absents excusés : Marie-Claude MASSUARD, Jean-Loup JAMET, Bruno CLEMENT DE GIVRY.

Pouvoirs : Marie-Claude MASSUARD à Béatrice CHENET, Jean-Loup JAMET à Pascal BALLEREAU, Bruno CLEMENT DE GIVRY à Aimé MONJOIN.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Olivier MARTINET.

Délibérations examinées :

2024-17 : Redevance d'occupation du domaine public - fibre optique

Approuvée à l'unanimité.

2024-18 : Décision modificative : opération d'ordre de transfert chapitre 040

Approuvée à l'unanimité.

2024-19 : Décision modificative : virement au compte 21

Approuvée à l'unanimité.

2024-20 : Agents territoriaux : remboursement des frais de repas

Approuvée à l'unanimité.

2024-21 : Demande de subvention Fonds Vert 2024

Approuvée à l'unanimité.

2024-22 : Embauche d'un agent pour accroissement temporaire d'activité

Approuvée à l'unanimité.

2024-23 : Modification des statuts de la CDC du Val de Bouzanne

Approuvée à l'unanimité.

2024-24 : PLUI : débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Approuvée à l'unanimité.

2024-25 : Restauration de la mare aux « Granges » : convention avec Indre Nature

Approuvée à l'unanimité.

Le Maire,
Olivier MICHOT

Le secrétaire de séance,
Olivier MARTINET